

L'allocation universelle d'existence

La protection sociale du XXI^e siècle

Guy Valette

Editions Utopia

L'allocation universelle (le revenu de base) tel qu'argumenté dans cet ouvrage peut être compris non comme une dépense, mais comme un investissement pour financer l'exode hors la société salariale espéré par André Gorz (plusieurs fois cité). Le cheminement se fera sans GPS, qu'importe, il est urgent de se mettre en route . Quelques balises dans le livre.

Dès la préface, Guillaume Mathelier s'indigne du « pognon dingue » qui s'accumule dans les coffres des hyper-riches. Pas moins de 2 700 milliards. Ce n'est pas la somme qui sera consacrée cette année à lutter contre la pauvreté, cette somme représente l'enrichissement des milliardaires dans la période d'août à novembre 2020. (p.15).

Guy Valette refait les comptes quitte à écorner le pactole des vrais riches. Nos sociétés ont les moyens de donner à toutes et chacun un revenu permettant une vie décente.

L'allocation universelle d'existence est l'autre nom du *Revenu de base* préconisé par le *Mouvement français pour le revenu de base* (MFRB) dont Guy Valette est l'un des fondateurs.

Sur un peu plus de 200 pages il argumente et chiffre la faisabilité de cette allocation universelle.

La centralité déclinante du salariat

« Le problème est que la centralité du salariat dans la distribution de la richesse créée et remise en cause, ce qui a pour conséquence un assèchement des revenus d'activité pour une part de plus en plus importante de la population. (p.22). Il continue, citant Anselm Jappe : « le principe capitaliste « qui ne travaille pas, ne mange pas » est devenu complètement archaïque au moment où le travail vivant contribue de manière secondaire à la production » (p.24).

Notons au passage qu'André Gorz faisait le même constat dès les années 80. Pour manger suffisamment il suffirait de travailler tous et beaucoup moins. De la réduction du temps de travail il sera heureusement question plus loin.

Pour nombre de travailleurs « le salariat peu à peu mute en précarité. La menace permanente du chômage, de plus en plus réelle à cause des délocalisations, de la concentration, de l'automatisation de l'appareil de production et de la numérisation de l'économie » (p.30, 31).

Fort opportunément Guy Valette insiste sur la « disruption » que provoque la révolution numérique. Le « travail mort » (les machines, l'automatisation, l'intelligence artificielle), qui se substitue de plus en plus au travail vivant. » Avec un meilleur partage des profits que génère le « travail mort » on pourrait allouer à tous les membres de la communauté ce revenu d'existence qui permettrait de pouvoir s'émanciper de l'aliénation d'un emploi de survie » (p.64). Retour et reformulation des « Grundrisse » (1867/1868) ?

S'émancipe du travail aliéné,... belle utopie, qui attend son actualisation.

Un cauchemar pour les « globalisateurs » et les amis milliardaires de Monsieur Macron.

Parlons sérieux : ça coûte combien cette allocation ? Où trouver le pognon ?

« Beaucoup de détracteurs du revenu universel dénoncent son coût exorbitant en faisant le calcul simple suivant [pour un revenu de 860 euros mensuels] : $860 \times 12 \times 67\,000\,000$ d'habitants, soit plus de 691 Mds d'euros !

Dire que le coût serait de 691 Mds, c'est considérer que le corps social n'a aucune ressource en revenus et en patrimoine, ce qui n'est pas le cas.

Il s'agit d'une redistribution au sein du corps social [redistribution, partage moins égalitaire, pas création ex nihilo... précisons], chacun reçoit et contribue en fonction de ses propres moyens. Certains sont bénéficiaires (les plus pauvres), d'autres sont contributeurs nets (les plus riches). Par rapport à la redistribution actuelle par l'impôt (IR et IFI), 8 % des foyers sont davantage sollicités. Le flux des riches vers les plus pauvres est dépendant [et corrige un peu] du niveau des inégalités. »

Ainsi, 92 % des français gagneraient au change ?

Le tableau la page 87 donne le montant de l'allocation suivant les périodes de la vie.

« de 0 à 14 ans..... 300

de 25 à 60 ans durant 10 ans.....1075

Ce montant 1075 c'est le seuil de pauvreté (60 % du revenu médian).

A partir de 60 ans aucune retraites inférieures à de montant de 1075 euros mensuels.

La page 91 donne à apprécier « les taux de contribution sur les revenus » Les taux sont progressifs... chacun doit contribuer suivant ses moyens.

Le chiffrage est précis : une allocation de 4 500 euros est prévue pour les funérailles.

Exemple concret.

« Par exemple une personne qui gagne 2050 euros bruts par mois (revenu,mensuel primaire par habitant) contribuerait pour 512 euros (25 % du salaire brut) et 310 euros (2% du patrimoine), soit un total de 822/mois et recevra 860. Le solde de 38 euros,étant financé par la cotisation des entreprises sur l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) qui remplace la cotisation des allocations familiales. »(p.90).

Si stricto-sensu l'allocation ne coûte rien en plus, il s'agit d'un transfert, d'un transvasement. Le coût politique est nettement plus important. Ca va ferrailer dur !

L'AUE et la RTT

L'AUE pensée posée comme un droit créance, fort opportunément supprime toutes les démarches fastidieuses,humiliantes qu'impose l'accès au minimum de survie. Près de 50 allocations différenciées comptabilisées par Guy Valette.

L'AUE c'est aussi du capital temps pour initier, favoriser la réduction du temps de travail (RTT).

Judicieux rappel du Keynes révolutionnaire qui préconisait en 1930 pour après les années 2000, la semaine de 15 h avec un niveau de vie 4 fois supérieur (p.119) . Le progrès technique n'a pas tenu ses promesses – potentielles. Comment faire accoucher la technique de ses potentialités émancipatrices ? Le financement du temps libre/libéré peut nous donner le loisir d'y réfléchir. Ne faut-il remettre à l'ordre du jour, l'antique et salvateur « Otium du peuple » ?

L'AUE (le revenu de base est cumulable avec les autres sources de revenu. A partir d'un certain niveau de revenu il est souhaitable qu'il permettent la valorisation du temps libre , une auto-limitation de la consommation. Une décroissance bien pesée/pensée est *in fine* contenue dans la proposition AUE.

« Avec le revenu d'existence chacun pourra cesser de *dé-penser* pour penser le monde .(p.173).

Le chapitre 13, « La transition écologique » développe cette idée de simplicité suffisante : « L'allocation universelle, par le temps libéré qu'elle autorise, permet d'habiter pleinement sa vie et d'en finir avec les addictions à la surconsommation et à la possession . Elle est le prérequis nécessaire à la transition écologique rapide et réussie. » (p. 156).

Travailler moins et gagner plus

Après Keynes, le collectif *Adret* (1977), préconisait 2 h de travail par jour. Les Basques de *Bizi*, plus entrepreneurs proposent 1 h par jour...

Moins audacieux, Guy Valette envisage la semaine de 32 h en 4 jours . Pierre Larrouturou fait depuis quelques années la même proposition.

« Le partage des emplois avec l'allocation d'un revenu d'existence peut résoudre la quadrature du cercle qui est celle de libérer du temps sans baisse des revenus pour les travailleurs, ni augmentation du *coût* du travail. (p. 142).

Le Smicard est gagnant avec une semaine de 4 jours et 32 h de travail. Suivant les calculs de Guy Valette il encaisse 296 euros supplémentaires. (p. 143). Réduction du temps de travail **et** augmentation de salaire ?! Travailler moins et gagner plus.

Si la nouvelle va jusqu'au Médef, attention au retour de bâton...

C'est totalement à contre courant des tendances actuelles, l'augmentation du temps de travail de ceux qui ont un emplois est au programme de libéraux avec, notamment le recul de l'âge de la retraite.

La forme socialement régressive de la réduction du temps de travail prend la forme de la croissance du chômage.

Un ouvrage solidement charpenté et chiffré à lire attentivement pour se faire ou renforcer un point de vue sur l'allocation universelle/revenu de base. Guy Valette affirme que si l'allocation ne règle pas tous les problèmes elle peut améliorer le sort de millions de nos concitoyens.

Il reste à trouver les troupes pour imposer cette radicale réforme ce , à une époque où le libéralisme conquérant occupe grandement l'espace social et mental. L'intention est noble, mais la pente est rude et la route sera longue. Dans le cadre coercitif de l'Union Européenne les difficultés sont plus grandes encore. L'UE, c'est une économie de marché non entravée, l'AUE c'est une prise de distance par rapport au marché... du travail. Lirons nous une annexe supplémentaire sur le « Frexit » dans la prochaine réédition ?

En attendant, Guy Valette nous donne déjà « du grain à moudre », comme le disait un syndicaliste d'antan.

Alain Véronèse.

Lundi 20 novembre 2021.

. Pour complément d'information la consultation du site du Mouvement Français pour le Revenu de Base (MFRB) est utile.